

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 12 juillet 2024

[REDACTED]

**OBJET : Réponse – Demandes d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 2024-37**

[REDACTED],

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 21 juin 2024 relative aux : « copie de tous les courriels, entrants et sortants (et avec toutes les pièces jointes), de M. Rochette pour les journées du 5 et 6 juillet 2022 ».

Vous trouverez en pièces jointes les documents détenus par l'Institut national de santé publique du Québec qui sont accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Certains documents ne sont pas communiqués ou certains passages ont été caviardés en vertu des articles 53, 54 et 59 de la Loi lorsqu'ils comportaient des renseignements personnels pour lesquels les personnes concernées n'ont pas consenti à leur communication, ou en vertu des articles 37 et 39 lorsqu'il s'agissait d'avis, de recommandations ou d'analyses.

D'autres documents ont été produits pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ces documents relèvent de la compétence du MSSS, nous vous référons à sa responsable de l'accès aux documents conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels :

Madame Dominique Breton, sous ministre adjointe
Direction générale des affaires institutionnelles et des opérations
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-8864
Télécopieur : 418 266-7024
Courriel : Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca

Enfin, les ébauches, versions préliminaires ou autres documents de même nature ne sont pas communiqués conformément à la restriction prévue au deuxième alinéa de l'article 9 de la Loi.

Une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information est annexée.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



Secrétaire générale

p. j. - Documents
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2024-9215